



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE CLUB AVB (APC)
du mardi 23 novembre 2021
Chemin de Maillefer 35, le Mont-sur-Lausanne**

Le comité est représenté par :

- Michel Berthet, président
- Anne-Catherine Doyer, responsable financier, vice-présidente
- Michel Voide, responsable technique
- Nicolas Bourquin, responsable des compétitions senior et jeunesse
- Christine Ben Salah-Schupbach, secrétaire-comptable, prise de PV

Le contrôle du droit de participation, la signature de la liste des présences, le retrait du matériel de vote et le contrôle du Pass sanitaire eu lieu à partir de 19h45, par Monsieur Michel Voide et Madame Christine Ben Salah-Schupbach.

Clubs convoqués :

L'Association compte aujourd'hui 29 clubs actifs et 1 club en congé.

Clubs présents :

26 clubs avec droit de vote.

Clubs absents excusés :

- BBC Nyon
- Rolle Basket
- Union Lavaux Riviera Basket

La majorité est à 14 clubs

Le président central, Michel Berthet ouvre l'assemblée à 20h05 et souhaite la bienvenue aux présidentes et présidents de clubs ou leur représentant.

Il salue la présence de Messieurs Florian Etter, adjoint pédagogique et coordinateur du secteur au Service de l'éducation physique et du sport, Maxime Augsburg, représentant de la fiduciaire Fidu Solutions Sàrl et Andrea Picciau, CEO de l'équipementier Fourteen accompagné de 2 collaboratrices.

Michel Berthet propose de faire une minute de silence en hommage aux personnes décédées durant la saison écoulée : Messieurs Michel Cornu, Jean-Claude Busset et Gérard Clot.

À la demande du président, l'ordre du jour est modifié en ajoutant un point 1 : Adoption de l'ordre du jour.

La proposition est acceptée et l'assemblée des présidents de clubs peut commencer.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec la modification proposée.

2. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

Didier Jaquerod, président de la Commission de Recours

Nomination des scrutateurs :

Luca Gradassi (DEL Basket)

Roland Bandi (Espérance Sportive Pully)

3. RÉSULTATS DES COMPTES GÉNÉRAUX AVB SAISON 2021-2022

Anne-Catherine Doyer présente les comptes qui montrent un bénéfice de CHF 17 604,02. Elle rappelle que pour la saison 2020-2021, ils vont du 1^{er} septembre 2020 au 30 juin 2021 car c'était une saison de transition. Dès le 1^{er} juillet 2021, les comptes iront du 1^{er} juillet au 30 juin.

Les comptes sont en mains des présidents depuis plusieurs jours, car ils ont été envoyés avec l'ordre du jour définitif. Les présidents ont donc eu le temps de les étudier et de préparer leurs questions, s'il y a lieu.

Personne ne se manifeste.

Michael Stalder (Lausanne Ouest Basket) fait remarquer que la nouvelle présentation est très claire et appréciée.

4. RAPPORTS DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs, USY Basket (Olivier Schott) et BBC Yvonand (Pascal Yerly) font lecture de leur rapport à l'assemblée. Ils recommandent d'approuver les comptes et d'en donner décharge à leurs auteurs.

5. COMPTES 2020-2021

a. VOTATIONS SUR LES COMPTES 2020-2021

Les Comptes 2020-2021 sont acceptés à l'unanimité.

b. DÉCHARGE AUX VÉRIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNÉS

Décharge est donnée à leurs auteurs à l'unanimité.

6. COUPES VAUDOISE ET DÉFI

Michel Berthet explique à l'assemblée que la coupe Défi est un Final Four du championnat Jeunesse AVB, joué sur un week-end. Cette coupe n'engendre donc pas de frais supplémentaires. Après une votation des clubs, la coupe Défi est acceptée pour le

championnat Jeunesse AVB.

Les équipes seniors jouent la coupe vaudoise pour autant que la situation sanitaire le permette.

7. DIVERS

Points **a. b. c.** selon l'ordre du jour.

a. **Championnat Mini**

Anne-Catherine Doyer annonce qu'il y a beaucoup d'équipes avec de nombreux désidératas et qu'il est très compliqué, voire impossible, de satisfaire tout le monde et de garder des matchs intéressants. Elle précise que chaque équipe doit impérativement venir avec l'encadrement nécessaire (un entraîneur, un mini arbitre et un OT).

b. **Présentation de la Fiduciaire FIDU Solutions Sàrl**

Maxime Augsburger présente FIDU Solutions Sàrl, qu'il a co-fondé en 2017 et avec laquelle le Comité central travaille depuis la saison 2019-2020 avec grande satisfaction. FIDU Solutions Sàrl est spécialisée dans les clubs sportifs et propose différentes formules, selon les besoins de chaque club.

c. **Présentation de l'Équipementier FOURTEEN**

Le CEO de Fourteen, Andrea Picciau est présent avec 2 collaboratrices pour présenter leurs produits.

A noter que grâce au contrat conclu par l'AVB, tous les clubs bénéficient du même pourcentage, peu importe la grandeur du club.

Michel Berthet en profite pour proposer aux clubs que le logo de l'AVB soit appliqué sur les maillots de toutes les équipes AVB, sans supplément de prix.

Points **d. à l.** hors ordre du jour.

d. Michel Berthet rappelle que le contrôle du pass sanitaire est obligatoire dans tous les cas pour les personnes de plus de 16 ans révolus.

Milos Jovanovic (Commission d'arbitrage) demande qu'une personne non impliquée dans le déroulement du match soit responsable de ces contrôles afin que ceux-ci puissent continuer une fois le match commencé.

e. Michel Berthet et Michel Voide ont rencontré, sur leur lieu d'entraînement, les responsables du CNBS. Il va y avoir une première collaboration avec le SAE d'Arnold Raymond au niveau des entraînements.

f. Michel Voide ajoute qu'il y a une réflexion pour faire des clinics d'entraîneurs, dans le cadre du CNBS, et éventuellement faire valider ces heures comme reconnaissance pour les entraîneurs.

g. Giancarlo Sergi (CNBS) annonce que le terrain de Beaulieu sera mis à disposition des clubs vaudois, et pas seulement lausannois.

h. Brigitte Perez (Nyon Basket Féminin) soulève qu'elle rencontre des difficultés à trouver des salles à Lausanne pour ses joueuses de LNA qui aimeraient s'entraîner à midi.

Michel Voide répond qu'effectivement, c'est envisageable d'utiliser Beaulieu dès mise à disposition.

- i. Le SEPS a mis sur pieds différents modules de formation, notamment dans la gestion des clubs sportifs. Michel Berthet encourage l'assemblée à s'inscrire à la newsletter du SEPS.
Florian Etter (SEPS) précise que ces modules sont indépendants les uns des autres. Plusieurs sont victimes de leur succès et déjà complets, mais il reste quelques modules avec des places disponibles. Il ne faut pas tarder à s'inscrire. Compte tenu du succès rencontré, ces cours seront probablement proposés à nouveau.
- j. Michael Stalder (Lausanne Ouest Basket) demande si une séance technique aura lieu avant le 2^{ème} tour et si les arbitres y seront représentés, car il a constaté que certains étaient surmenés ?
Michel Voide confirme qu'une séance aura bien lieu avant le 2^{ème} tour avec un point *arbitres*.
Anne-Catherine ajoute que le problème de surmenage des arbitres vient également du cumul avec les matchs de Swiss Basketball. En amont, cela augmente également le travail du trésorier des arbitres et de la comptabilité AVB.
- k. Michael Stalder (Lausanne Ouest Basket) a envoyé un courriel à tous les clubs. Michel Berthet lui donne la parole à ce propos. Michael Stalder aimerait plus de clarté dans les décomptes des frais d'arbitrage de la coupe Défi et avoir un détail de tous ses frais d'arbitrage en général. Jonathan Bischof (trésorier de la commission d'arbitrage) présente un document et explique le calcul des frais d'arbitrage. S'ensuit un débat animé où chacun y va de ses explications, au terme duquel Jonathan Bischof propose comme solution d'ajouter à son décompte le nombre d'équipes par catégorie et la valeur moyenne d'un match, ce qui convient à Michael Stalder.
- l. Catherine Gerber (Lausanne-Ville/Prilly Basket) demande ce qu'il en est des OTR 1 et OTR 2.
Milos Jovanovic (Commission d'arbitrage) répond que Yasmine Barmada (responsable OTR) est en train de tout mettre à jour et rappelle que lorsqu'un OTR 1 a fait les 14/24 sec, le club doit envoyer un courriel à Yasmine afin que l'OTR 1 soit validé comme OTR 2 sur Basketpl@n.
Luca Gradassi demande s'il n'y aurait pas une façon plus simple de gérer ces OTR au niveau cantonal et éviter de facturer chaque saison les frais d'OTR ?
Anne-Catherine répond que le comité va se pencher sur le problème et revenir vers les clubs avec une proposition adéquate lors de l'AG de juin. D'ici là, si des clubs ont des idées, qu'ils n'hésitent pas à nous en faire part.

Le président central clôt la séance à 21h25 et invite l'assemblée à un apéritif offert par le Comité Central.

Fait le 8 février 2022
Christine Ben Salah-Schupbach
Secrétaire de l'Association Vaudoise de Basketball